



Rapport d'activité de la

Commission consultative cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins (CSPQS)

Exercice 2022

1. Composition de la CSPQS et changements

La composition de la CSPQS a été arrêtée par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 24 septembre 2014. Un renouvellement de la commission pour la période administrative 2022-2025 a eu lieu par décision du Conseil d'Etat du 22 décembre 2021.

Membres de la CSPQS (état au 1.1.2023) : Dr. Anthony Staines (président), Dre. Mirela Caci, Prof. Arnaud Chiolero (voix consultative), Véronique Domenjoz, Katja Marty, Dr. Eric Masserey, Dr. Jean-Blaise Wasserfallen. Un siège est vacant.

Membres de la CSPQS élargie (représentants du secteur sanitaire) (état au 1.1.2023) : Kilian Ambord, Dr. Jean-Marc Bellagamba, Dr. Michel Cachat, Alexandre Clot, Dr. Ferdinand Krappel, Carmen Martig, Christian Moeckli, Gaëlle Moos. Un siège est vacant.

Mouvements pour l'année 2022 :

- Nomination de Dre. Mirela Caci, effective au 1.1.2022
- Nomination de Katja Marty, effective au 1.12.2022
- Dr. Christian Ambord cède son siège au nouveau médecin cantonal, le Dr. Eric Masserey, dès le 1.12.2022
- Démission de Prof. Christoph Gehrlach (président), effective au 31.12.2022
- Nomination de Dr. Anthony Staines au poste de président, effective au 1.1.2023
- CSPQS élargie : Jeremy Erismann n'est plus membre de la commission élargie. La personne appelée à lui succéder n'a pas été désignée au 31.12.2022
- CSPQS élargie : Alexandre Clot reprend le siège de Reinhard Venetz au 16 mars 2022

Julien Sansonnens (OVS) est en charge du secrétariat (0.3 EPT).

2. Séances plénières et séances de travail

3 séances plénières ont eu lieu en 2022 :

- 2.3.2022
- 22.6.2022
- 15.9.2022 (y compris CSPQS élargie)

La première séance a eu lieu en visio-conférence.

Une séance de travail du bureau de la CSPQS a eu lieu le 16 août avec M. le Conseiller d'Etat Mathias Reynard, Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, Christian Ambord, médecin cantonal et Philippe Rech, secrétaire général adjoint du Département en charge de la santé. L'intérêt de la Plateforme PROMs VS a été réaffirmé. Une feuille de route des travaux de la commission pour les prochaines années a été présentée à M. le Conseiller d'Etat.

Des séances de coordination et planification ont régulièrement lieu entre le président et le secrétaire.

3. Travaux et projets menés en 2022

Les travaux et projets suivants ont débuté ou ont été poursuivis durant l'exercice 2022 :





Plateforme cantonale PROMS VS : ce projet d' « incubateur à PROMS » a été initié en 2017 et vise à mettre en œuvre une plate-forme d'apprentissage et de développement dans le canton, à titre pilote et en suivant des projets PROMS spécifiques et existants, ainsi qu'à promouvoir le thème des PROMS dans le canton. Les PROMS permettent de capter comment un patient ou une personne atteinte d'une maladie spécifique évalue et rapporte ses résultats de santé personnels après le traitement (ex : douleur ou qualité de vie).

Un budget de fonctionnement a été alloué par le DSSC en 2021 pour une durée de trois ans et les travaux se sont poursuivis. La présidence de la Plateforme est assumée par Anthony Staines et le secrétariat par Julien Sansonnens.

Trois séances plénières ont eu lieu en 2022, le 7 avril, le 7 juillet et le 29 septembre, avec les trois institutions valaisannes participant au projet.

Il a été décidé d'organiser un forum public autour des PROMs en Valais à la fin de l'année 2023.

Enquête CIRS 2 hôpitaux : la deuxième enquête CIRS (système de gestion des incidents) a été menée entre le 26 octobre et le 26 novembre 2021, sous la forme d'un questionnaire électronique. Cette enquête a été effectuée auprès de 9 hôpitaux et cliniques de soins aigus, de psychiatrie et de réadaptation du Valais. Les résultats de l'enquête ont été adressés au Département en charge de la santé puis publiés au mois de septembre. Les neuf établissements ont répondu dans les délais. Par rapport à la première enquête, on constate une nette évolution dans l'implémentation et la conception des systèmes CIRS, ainsi que dans la gestion des incidents critiques. Ainsi, l'exigence légale imposant la mise en place d'un système de gestion des incidents CIRS est remplie pour tous les établissements.

Value based healthcare : la CSPQS a débuté une réflexion sur cette question et ses implications pour le Valais. Une présentation de Mme Elvira Häusler, co-fondatrice de l'association VBHC.ch, a eu lieu dans le cadre de la séance du 22 juin.

5. Présence dans les médias et articles scientifiques

La CSPQS n'a pas été mentionnée dans les médias ou des publications scientifiques en 2022.

Sion, le 28.2.2023

Le secrétaire, Julien Sansonnens

Le président, Anthony Staines, PhD

